

www.lamenitre.fr

MÉNI' BULLETIN

LE MAGAZINE DE LA MÉNITRÉ N° 176 | Mai 2025





Tony Guéry
Maire de La Ménittré



SOMMAIRE

- 03 **VIE MUNICIPALE**
- 10 **INFOS DE LA MÉNITTRÉ**
- 13 **ENFANCE JEUNESSE**
- 19 **VIE ASSOCIATIVE**
- 25 **VIE INTERCOMMUNALE**
- 27 **SOCIAL**
- 29 **AGENDA**

ÉDITO DU MAIRE

Le 26 mars dernier avait lieu le conseil municipal consacré principalement aux finances communales : approbation du compte de gestion, du compte administratif, affectations des résultats et vote du budget primitif 2025. Ces différentes délibérations permettent de faire le point sur la situation financière de la commune. Comme beaucoup de collectivités, c'est un budget contraint que le conseil municipal a validé à l'unanimité. L'augmentation des charges générales (+14 000€ sur les caisses nationales de retraites des agents des collectivités locales, par exemple) ainsi que les hausses structurelles sur les contrats d'assurance ou de maintenance remettent en cause les équilibres de fonctionnement et fragilisent la capacité d'investissement. Autant de sujets qui amènent les élu(e)s à la prudence pour équilibrer le budget général de la commune.

La commune a une capacité de désendettement en dessous des moyennes nationales soit environ 4 ans alors que la limite est fixée à 9 ans. Aussi, le niveau d'endettement par habitant au 1^{er} janvier 2025 est de 626 € par habitant par rapport à une moyenne qui se situe entre 519 € et 958 € au niveau national pour des communes de notre strate. Afin

d'éviter les hausses brutales constatées dans certaines communes voisines et maîtriser la fiscalité, le conseil municipal s'est prononcé sur les taux des impôts locaux 2025 avec une hausse limitée à 3 %. Cela représente sur le foncier bâti un taux qui passe de 39,16 % à 40,33 % (15 € en moyenne) et sur le foncier non bâti de 40,41 % à 41,62 %. La mise en place de la taxe de séjour depuis le 1^{er} janvier pour les personnes hébergées dans les structures touristiques de la commune, permettra également de disposer dorénavant de quelques ressources complémentaires.

Le programme d'investissement communal se poursuit en 2025 avec l'un des projets importants du mandat, à savoir la restructuration et végétalisation de la place du colonel Léon Faye, dont les travaux sur les deux dernières années s'achèveront par l'inauguration le 19 mai. Gageons que cela soit propice à faire vivre notre centre bourg et donner l'envie de profiter des équipements (tables, bancs, emplacements vélos...) ainsi que des aménagements autour d'un fleurissement diversifié pour le plaisir de toutes et tous. C'est dans le même ordre d'idée que la végétalisation des cours de l'école Maurice Genevoix et de l'accueil de loisirs s'engagera pendant l'été. Autant de nouvelles configurations

qui doivent conforter notre centre-bourg et plus globalement sa qualité de vie dans notre quotidien.

Enfin, sur le commerce local, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux gérants de la boulangerie, pâtisserie, chocolaterie « Au fournil de La Ménittré » et toute la réussite professionnelle pour les années à venir. En parallèle, la communauté de communes lance la nouvelle saison estivale sous la marque de promotion du territoire « Baugeois-Vallée l'Anjou Vert ». Cette marque sera mise en avant tout l'été sur le Port Saint-Maur au sein du chalet, point d'accueil de l'office de Tourisme Baugeois-Vallée ; avec pour principal objectif de renforcer l'attractivité du territoire.

C'est avec tout l'enthousiasme de l'ouverture de la période estivale que j'invite les ménitréennes et ménitréens à participer aux activités associatives ou communales, pour faire vivre La Ménittré et partager ensemble en toute convivialité.

Bel été à venir à toutes et tous,

Le Maire
Tony Guéry



www.lamenitre.fr

Plus d'infos sur le site lamenitre.fr et le facebook ([communedelamenitre](https://www.facebook.com/communedelamenitre))



Mairie de la Ménittré 02 41 45 63 63
BP20 49250 La Ménittré - accueil@lamenitre.fr
Journal municipal de La Ménittré

Directeur de la publication : Tony Guéry
Rédaction : le comité communication et le service communication (responsable, Peggy Cadeau).
Crédits photos : mairie, associations
Chargée de communication : Peggy Cadeau, service communication
Mise en page et impression : Setig Abelia Beaucoz
Imprimé sur du papier 100% recyclé
Tirage : 1 100 exemplaires. Dépôt légal à parution. ISSN 2966-5744.
Date de bouclage de ce numéro 27/03/2025



LE CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 JANVIER 2025

INSTALLATION DE MME DANIELLE COICAULT, CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Monsieur le Maire accueille Mme Danielle COICAULT, en qualité de membre du Conseil municipal, conformément à l'article L270 du Code Électoral, lequel stipule que « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit ».

NOMINATION AU SEIN DES DIFFÉRENTES INSTANCES

Le Conseil Municipal décide de procéder à une élection au scrutin public et désigne comme représentants :

Au SIEM : Yves JEULAND, titulaire et Yohann RENAUDIER, suppléant. Au PNR Loire-Anjou-Touraine : Jackie PASSET, titulaire et Isabelle LAMÉ, suppléante.

Commission d'appel d'offres

Le Conseil Municipal a procédé à l'élection de deux membres suppléants de la commission d'appel d'offres : Mme Cristina PEDRERO-MILLOT et M. Benjamin LABA.

Commissions communales et comités consultatifs

Le Conseil Municipal désigne les membres des commissions communales suivantes :

- Commission cadre de vie et proximité (regroupement des élus des 3 comités consultatifs : voirie - espaces verts - agriculture) : Pascal ORGEREAU
 - Commission développement économique et aménagements (regroupement des élus des 2 comités consultatifs : urbanisme et commerce/artisanat) : Pascal ORGEREAU
 - Commission logements locatifs : Cristina PEDRERO-MILLOT
- Il désigne également les membres des comités consultatifs :
- Comité voirie : Pascal ORGEREAU
 - Comité Environnement / espaces verts : Yohann RENAUDIER (responsable)
 - Comité sécurité : Pascal ORGEREAU
 - Comité commerce et artisanat : Pascal ORGEREAU (en tant qu'élus municipal)

CRÉATION D'UNE COMMISSION « MARCHÉ DE NOËL ET ILLUMINATIONS COMMUNALES »

Le Conseil Municipal désigne les personnes suivantes pour participer à cette commission : Isabelle NICOLAS, Christine LESELLE, Clarisse NOURRY, Cristina PEDRERO-MILLOT, Pascale YVIN, Catherine DAZZI-RIVIERE, Pascal ORGEREAU et Danielle COICAULT

APPROBATION DU PROJET DE CHARTE 2024/2039 DU PNR LOIRE ANJOU TOURAINE

Après avoir pris connaissance de la Charte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine 2024-2039, le Conseil Municipal, approuve, sans réserve, la Charte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine 2024-2039 ainsi que ses annexes dont les statuts modifiés du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une enveloppe globale de subventions de fonctionnement aux associations locales pour l'année 2025 de 18 514,10 € répartie ainsi qu'il suit :

CATÉGORIE 1 : SPORTS	5 100,00 €
À l'unanimité (18 voix pour - retrait d'Isabelle NICOLAS)	
A.L.E.S	500,00 €
ASM BASKET	1 400,00 €
ASM BASKET subvention exceptionnelle pour manifestation "match de gala" - versement de la subvention à l'issue de la manifestation	400,00 €
ST MATH MENITRE FOOTBALL CLUB	1 400,00 €
TENNIS CLUB MENITREEN	1 400,00 €

CATÉGORIE 2 : CULTURE	2 600,00 €
À l'unanimité (19 voix pour)	
LIRENLOIRE - Animations	1 500,00 €
HPVA - Histoire et Patrimoine en Vallée d'Anjou (bicentenaire calendriers)	100,00 €
LES MENI'ACTEURS subvention de fonctionnement	1 000,00 €

CATÉGORIE 3 : LOISIRS ET TOURISME	2 060,00 €
À l'unanimité (18 voix pour - retrait de Jackie PASSET)	
CLUB DE L'AMITIE	250,00 €
COMITE DE FETES subvention de fonctionnement	510,00 €
FOYER RURAL DES JEUNES	300,00 €
AU JARDIN DE MA COUSINE	600,00 €
SOCIETE DE CHASSE ST HUBERT	400,00 €

CATÉGORIE 5 : VIE SCOLAIRE		7 054,10 €
À l'unanimité (19 voix pour)		
A.P.E.L École Sainte Anne - 6 € x 85 élèves		510,00 €
A.P.E des écoles publiques - 6 € x 36 élèves (EMPP) + 6 € x 83 élèves (EEMG)		714,00 €
OGEC SAINTE ANNE - 85 élèves année scolaire 2024/2025 20 € x 32 élèves en maternelle + 25 € x 53 élèves en élémentaire		1 965,00 €
USEP Ecole maternelle Pierre Perret - 36 élèves année scolaire 2024/2025 20 € x 36 élèves		720,00 €
USEP Ecole élémentaire M. Genevoix - 83 élèves année scolaire 2024/2025 25 € x 83 élèves		2 075,00 €
Foyer socio-éducatif du collège de Gennes-Val-de-Loire - 13,05 € x 82 élèves de La Ménitré année scolaire 2024/2025		1 070,10 €

CATÉGORIE 6 : AUTRES ASSOCIATIONS		1 700,00 €
À l'unanimité (19 voix pour)		
A.C.P.G - C.A.T.M.		240,00 €
AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS		500,00 €
FDGDON (Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles) - part cotisations et assurances		560,00 €
FDGDON (Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles) - soutien aux actions de piégeage des nuisibles		200,00 €
Les Pics verts		200,00 €
TOTAL		18 514,10 €

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention totale de 900 € aux associations du territoire « Entente vallée », répartie ainsi qu'il suit : 500 € à HAND CLUB AUTHION (HBC) - 300 € à l'ATELIER DU REMPART - 100 € à ARCHERS DU VAL D'AUTHION. Il prend acte de la subvention, adossée sur la population communale, de 984,20 € qui sera versée en 2025 à l'OCABV, dans le cadre de la convention de partenariat pour la promotion du commerce et de l'artisanat local signée le 3 avril 2024 suivant délibération du Conseil Municipal du 28 février 2024.

DON POUR LES SINISTRÉS DE MAYOTTE

Face au passage du cyclone Chido, qui a dévasté l'île de Mayotte, l'AMF, en partenariat avec La Protection civile, la Croix-Rouge, France urbaine, l'ANEL et l'Uccas, a appelé les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte, ses communes et ses élus. Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 300 € afin de soutenir les victimes du cyclone Chido à Mayotte.

CONVENTION SPAA

La Ville d'Angers ayant dénoncé la convention de fonctionnement de la fourrière animale avec la Société Protectrice des Animaux Autonome, pour les collectivités hors territoire de la communauté urbaine d'Angers Loire Métropole, le Conseil Municipal accepte la nouvelle convention proposée par la SPAA de Maine-et-Loire pour l'année 2025. Celle-ci permettra à la commune de bénéficier du service de refuge des animaux errants capturés sur son territoire, à l'issue du délai légal de fourrière de 8 jours.

DEMANDE DE SUBVENTION DETR

Le projet d'aménagement d'une aire de jeux pour les enfants de moins de 3 ans, actuellement inexistante sur le territoire communal, s'établit à 28 704,69 € HT. Il répond à un souhait du Conseil Municipal des Jeunes, et à un besoin des familles et professionnels de la petite enfance (assistants maternels ASMAT - RPE) du territoire.

Le Conseil Municipal décide de réaliser ces travaux sur l'exercice 2025 et demande la subvention la plus élevée possible pour ces travaux au titre de la DETR selon le plan de financement suivant :

DÉPENSES - TRAVAUX	€ HT	RECETTES	€ HT
Équipement, jeux, sol souple	20 221,00 €	DETR 35%	10 046,64 €
Ferme-porte	271,49 €		
Préparation sol, terrassement, dalle béton	3 341,25 €	Autofinancement	18 658,05 €
Cheminement accès	1 162,00 €		
Clôture avec portillon	2 497,10 €		
Mobilier urbain	1 211,85 €		
TOTAL	28 704,69 €	TOTAL	28 704,69 €

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BAUGEOIS VALLÉE : RPQS DES SERVICES ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE 2023

Le Conseil Municipal prend acte des rapports annuels 2023 sur le prix et la qualité du service (RPQS) des services d'assainissement collectif, d'assainissement non collectif, et d'eau potable, lesquels n'appellent aucune observation de sa part.

CONTRAT D'ENGAGEMENT EDUCATIF

La commune de La Ménitré gère les accueils de loisirs sur les temps des mercredis et des vacances scolaires (hiver, printemps, été et automne), ainsi que les accueils périscolaires (avant et après l'école).

Ponctuellement, ces services peuvent accueillir des personnes en cours de formation BAFA au titre de leur stage pratique. Ce stage de 14 jours minimum, fait partie intégrant de la formation pour l'obtention du BAFA.

Considérant le nombre d'encadrants présents lors de chaque période, la nécessité pour les stagiaires de réaliser un stage pratique pour valider leur diplôme et le fait que les stagiaires puissent ultérieurement être recrutés en tant qu'animateurs à l'issue de l'obtention du BAFA, il est proposé d'avoir recours au dispositif du contrat d'engagement éducatif (CEE).

Considérant la délibération du Conseil Municipal du 13/12/2023 décidant d'accorder une aide de 100 € / jeune / an pour financer le BAFA, dans la limite de 5 jeunes / an, il est proposé de créer au maximum 5 CEE par an.

Le Conseil Municipal décide de recruter tous les ans, un maximum de 5 stagiaires BAFA en contrat d'engagement éducatif pour les accueils de loisirs de La Ménitré.

Il décide : de fixer la rémunération des CEE à 55 € / jour de stage (14 jours minimum) et dit que ce montant sera automatiquement revalorisé en fonction du pourcentage d'évolution du SMIC ; et de rémunérer les séances de préparation en amont et au cours du stage BAFA sur la base de 6 € bruts / heure.

LE CONSEIL MUNICIPAL

DU 26 FÉVRIER 2025

CCAS - MODIFICATION DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS ET ÉLECTION

Le Conseil Municipal fixe à douze le nombre d'administrateurs du CCAS, répartis comme suit : six membres élus au sein du Conseil Municipal et six membres nommés par le Maire dans les conditions de l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles. Il procède à l'élection du 6ème membre, au scrutin secret de liste et proclame Mme Danielle COICAULT membre du CCAS.

OGECE - CONTRAT D'ASSOCIATION : PARTICIPATION COMMUNALE 2025

Vu le décompte relatif au coût d'un élève des écoles publiques, soit pour l'année 2024 : 683,19 euros pour un élève de classe élémentaire et 2 230,20 euros pour un élève de classe maternelle ; Considérant l'effectif de l'école Ste Anne au 1^{er} janvier de l'exercice, domiciliés à La Ménitrie, soit 41 élèves en classe élémentaire et 17 élèves en classe maternelle ; Le Conseil Municipal décide de verser à l'OGECE de l'école Ste Anne la somme de 65 924,27 € pour l'année 2025.

TRAVAUX ESPACE PESSARD : DÉCLARATION DE SOUS-TRAITANCE

Le Conseil Municipal accepte le sous-traitant proposé par l'entreprise TEOPOLITUB, titulaire du lot n°5 « couverture bardage » : Établissement ESCALANJOU à St Barthélémy d'Anjou ; pour un montant de 4 000 € HT.

EMPRUNT CRÉDIT AGRICOLE

Pour financer les acquisitions foncières pour le futur lotissement communal du Pignon Blanc, le Conseil Municipal a souscrit en 2020 un emprunt à différé d'amortissement de 70 000 € auprès du Crédit Agricole pour une durée de 5 ans arrivée à échéance en février 2025. Les travaux d'aménagement du lotissement doivent démarrer au cours du 2ème trimestre 2025 et la commercialisation des lots constructibles sera programmée à compter de septembre 2025.

Le Conseil Municipal décide de contracter un nouvel emprunt de 70 000 € auprès du Crédit Agricole selon les caractéristiques suivantes :

Durée : emprunt in fine de 2 ans (différé d'amortissement d'un an), taux variable appliqué Euribor 12 mois moyenné + marge 1,50%, frais de dossier de 300 €, sans pénalité en cas de remboursement anticipé, échéance des intérêts annuelle et échéances constantes trimestrielles.

LIGNE DE TRÉSORERIE CRÉDIT MUTUEL

Considérant la nécessité de conserver la ligne de trésorerie de 600 000 € souscrite en 2024 pour financer les besoins ponctuels de trésorerie de la commune, le Conseil Municipal décide de renouveler la ligne de trésorerie auprès du Crédit Mutuel aux conditions suivantes :

Durée : 12 mois, taux appliqué Euribor 3 mois moyenne mensuelle + marge 0,50%, frais de dossier 0,15% sur le total de la ligne de trésorerie, sans frais d'engagement et de non-utilisation, facturation trimestrielle des intérêts en fonction de l'utilisation.

LE CONSEIL MUNICIPAL

DU 26 MARS 2025

SUBVENTION ASSOCIATION ÉTAPE

Conjointement avec les communes de l'Entente Vallée, la commune de La Ménitrie soutient financièrement l'association d'insertion ÉTAPE, selon une clé de répartition basée sur le nombre d'habitants de chaque commune. Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 1743 € par an à l'association ÉTAPE pour les exercices 2024 à 2026 inclus.

SORTIE AU SÉNAT : MODALITÉS FINANCIÈRES

Vu la proposition de déplacement à Paris du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) pour visiter le Sénat et certains monuments dans le cadre d'un projet mené sur la reconnaissance des Justes parmi les Nations et la proposition d'étendre ce déplacement aux membres du Conseil Municipal et aux adultes encadrant les jeunes du CMJ, le Conseil Municipal valide le projet tel que

présenté. Il fixe les modalités financières du coût de déplacement ainsi qu'il suit :

Gratuité pour les mineurs du Conseil Municipal des Jeunes. Financement de 500 € par le budget du CMJ ; le reste à charge sera partagé pour moitié entre le budget communal et les adultes participants (élus, autres encadrants des jeunes du CMJ). La participation financière demandée aux adultes sera proratisée en fonction du nombre réel de participants au voyage, avec un nombre minimum de 30 adultes pour maintenir le déplacement à Paris.

TARIFS D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE COMMUNAL POUR LA GUINGUETTE LA DÉRIVE

Vu la délibération du Conseil Municipal du 22/02/2023 fixant le tarif de la redevance d'occupation de la parcelle communale

cadastrée section C n°10 au Port St Maur, par la guinguette La Dérive, à 315 €/mois, majorée d'un remboursement forfaitaire des charges (électricité, eau) de 282 €/mois ;

Considérant l'augmentation significative des charges d'électricité en 2024 ;

Le Conseil Municipal décide, à compter du 01/04/2025 de maintenir la redevance d'occupation de la parcelle susmentionnée à 315 €/mois et d'augmenter le remboursement forfaitaire des charges (électricité et eau) à 382 €/mois.

BUDGET GÉNÉRAL COMMUNE

COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Le Conseil Municipal valide le compte de gestion dressé par le receveur municipal et le compte administratif 2024.

BUDGET COMMUNE CA 2024	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		353 389,92 €	435 220,08 €		435 220,08 €	353 389,92 €
Opérations de l'exercice	2 293 028,59 €	2 554 344,84 €	1 653 689,63 €	1 083 312,41 €	3 946 718,22 €	3 637 657,25 €
TOTAUX	2 293 028,59 €	2 907 734,76 €	2 088 909,71 €	1 083 312,41 €	4 381 938,30 €	3 991 047,17 €
Résultats de clôture		614 706,17 €	1 005 597,30 €		1 005 597,30 €	614 706,17 €
Restes à réaliser			472 292,00 €	979 365,00 €	472 292,00 €	979 365,00 €
TOTAUX CUMULÉS		614 706,17 €	1 477 889,30 €	979 365,00 €	1 477 889,30 €	1 594 071,17 €
RESULTATS DEFINITIFS		614 706,17 €	498 524,30 €			116 181,87 €

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2024

Le Conseil Municipal affecte l'excédent de fonctionnement de **614 706,14 euros** de la façon suivante :

- 498 524,30 euros pour couvrir les besoins de la section d'investissement 2025.
- 116 181,87 euros reportés sur la section de fonctionnement 2025.

TAUX DES IMPOTS LOCAUX 2025

Considérant la revalorisation forfaitaire de 1,7% des valeurs locatives décidée par la loi de finances 2025 et les recettes nécessaires à l'équilibre du budget général de la commune, le Conseil Municipal décide d'augmenter de manière proportionnelle les taux d'imposition en 2025 et de voter les taux suivants :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 40,33 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 41,62 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et logements vacants : 14,06%

BUDGET PRIMITIF 2025

Le Conseil Municipal décide de voter le budget de l'exercice 2025 ainsi qu'il suit.

BUDGET COMMUNE BP 2025	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés			1 005 597,30 €		1 005 597,30 €	
Affectation du résultat		116 181,87 €		498 524,30 €		614 706,17 €
Sous-total	0,00 €	116 181,87 €	1 005 597,30 €	498 524,30 €	1 005 597,30 €	614 706,17 €
Restes à réaliser N-1			472 292,00 €	979 365,00 €	472 292,00 €	979 365,00 €
Opérations réelles	2 316 936,00 €	2 373 339,13 €	700 898,70 €	528 313,70 €	3 017 834,70 €	2 901 652,83 €
Sous-total	2 316 936,00 €	2 373 339,13 €	1 173 190,70 €	1 507 678,70 €	3 490 126,70 €	3 881 017,83 €
Cessions d'immobilisations						0,00 €
Opérations d'ordre entre sections	12 764,00 €			12 764,00 €	472 292,00 €	979 365,00 €
Virement entre sections	159 821,00 €			159 821,00 €	159 821,00 €	159 821,00 €
Sous-total	172 585,00 €	0,00 €	0,00 €	172 585,00 €	172 585,00 €	172 585,00 €
TOTAUX	2 489 521,00 €	2 489 521,00 €	2 178 788,00 €	2 178 788,00 €	4 668 309,00 €	4 668 309,00 €

BUDGETS ANNEXES PHOTOVOLTAÏQUE ET LOTISSEMENT DU PIGNON BLANC

COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Le Conseil Municipal valide le compte de gestion dressé par le receveur municipal et le compte administratif 2024.

BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE CA 2024	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		21 617,40 €		21 956,56 €		43 573,96 €
Opérations de l'exercice	14 855,42 €	18 483,93 €	14 174,42 €	13 586,41 €	29 029,84 €	32 070,34 €
TOTAUX	14 855,42 €	40 101,33 €	14 174,42 €	35 542,97 €	29 029,84 €	75 644,30 €
Résultats de clôture		25 245,91 €		21 368,55 €		46 614,46 €
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULÉS		25 245,91 €		21 368,55 €		46 614,46 €
RESULTATS DEFINITIFS		25 245,91 €		21 368,55 €		46 614,46 €

BUDGET LOTISSEMENT CA 2024	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	1 164,38 €			7 960,15 €	1 164,38 €	7 960,15 €
Opérations de l'exercice	14 074,29€	13 678,00 €	11 904,00 €		25 978,29 €	13 678,00 €
TOTAUX	15 238,67 €	13 678,00 €	11 904,00 €	7 960,15 €	27 142,67 €	21 638,15 €
Résultats de clôture	1 560,67 €		3 943,85 €		5 504,52 €	0,00 €
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULÉS	1 560,67 €	0,00 €	3 943,85 €	0,00 €	5 504,52 €	0,00 €
RESULTATS DEFINITIFS	1 560,67 €	0,00 €	3 943,85 €	0,00 €	5 504,52 €	

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2024

Le Conseil Municipal reporte l'excédent de fonctionnement de 25 245,91 € en recettes de fonctionnement au budget annexe photovoltaïque 2025.

Le Conseil Municipal reporte les résultats du budget annexe « lotissement du pignon Blanc » de la façon suivante : déficit de fonctionnement de 1 560,67 € reportés en dépenses de fonctionnement 2025 et déficit d'investissement de 3 943,85 € reportés en dépenses d'investissement 2025.

BUDGETS PRIMITIFS 2025

Le Conseil Municipal décide de voter les budgets de l'exercice 2025 ainsi qu'il suit.

BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE BP 2025	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		25 245,91 €		21 368,55 €		46 614,46 €
Affectation du résultat						
Sous-total	0,00 €	25 245,91 €	0,00 €	21 368,55 €	0,00 €	46 614,46 €
Restes à réaliser N-1						
Opérations réelles	29 065,00 €	11 000,09 €	28 549,55€		57 614,55 €	11 000,09 €
Sous-total	29 065,00 €	11 000,09 €	28 549,55€	0,00 €	57 614,55 €	11 000,09 €
Cessions d'immobilisations						
Opérations d'ordre entre sections	13 587,00 €	6 406,00€	6 406,00€	13 587,00 €	19 993,00 €	19 993,00 €
Virement entre sections						
Sous-total	13 587,00 €	6 406,00 €	6 406,00 €	13 587,00 €	19 993,00 €	19 993,00 €
TOTAUX	42 652,00 €	42 652,00 €	34 955,55 €	34 955,55 €	77 607,55 €	77 607,55 €

BUDGET LOTISSEMENT BP 2025	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	1 560,67 €		3 943,85 €		5 504,52 €	0,00 €
Affectation du résultat						0,00 €
Sous-total	1 560,67 €	0,00 €	3 943,85 €	0,00 €	5 504,52 €	0,00 €
Restes à réaliser N-1						
Opérations réelles	175 805,00 €	101 123,52 €	270 000,00 €	350 186,00 €	445 805,00€	451 309,52 €
Sous-total	175 805,00 €	101 123,52 €	270 000,00 €	350 186,00 €	445 805,00€	451 309,52 €
Dépenses imprévues						
Cessions d'immobilisations						
Opérations d'ordre entre sections	273 943,85 €	350 186,00 €	350 186,00 €	273 943,85 €	624 129,85 €	624 129,85 €
Opérations d'ordre dans la section	5 000,00 €	5 000,00 €			5 000,00 €	5 000,00 €
Virement entre sections						
Sous-total	278 943,85 €	355 186,00€	350 186,00 €	273 943,85 €	629 129,85 €	629 129,85 €
TOTAUX	456 309,52 €	456 309,52 €	624 129,85 €	624 129,85 €	1 080 439,37 €	1 080 439,37 €

AMÉNAGEMENT PAYSAGER DE LA PLACE DU COLONEL LÉON FAYE

Ce projet, dont l'idée est de donner un cadre de vie toujours plus agréable à nos habitantes et habitants a été conçu par notre service technique, en concertation avec les différents acteurs usagers et de la vie locale. La touche finale a été effectuée en ce début d'année.

Les travaux ont été réalisés par :

Deux entreprises locales :



Côté Loire Paysage : aménagement paysager



Eiffage : terrassement et nouveau revêtement sur la place plus adapté

Et en régie (par les services techniques) :



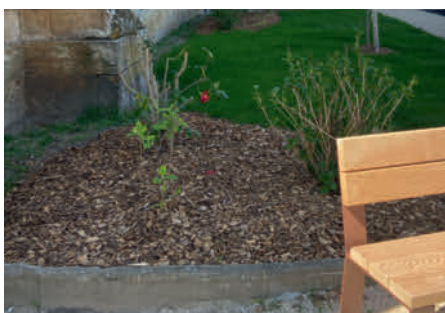
Après-midi de plantation aidé par les jeunes jardiniers du centre de loisirs et de l'espace jeunesse



Plantation par les services techniques



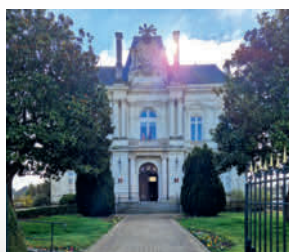
Pose du mobilier fabriqué en Maine et Loire (ATECH)



Les végétaux vont désormais s'épanouir, il ne restera plus qu'à en profiter confortablement installés sur le mobilier mis à disposition ; et faire vivre ce nouvel espace réaménagé.

Le nouveau revêtement a été travaillé avec plus de perméabilité et un écoulement optimisé des eaux pluviales. Il s'agissait aussi, avec plus de végétalisation de la place, de renforcer l'identité de la commune au cœur du végétal. Le coût global de ce projet s'élève à 84 637€ HT avec des subventions du département de Maine-et-Loire pour 16 453€ et de l'Etat, par la dotation d'équipement des territoires ruraux pour 14 247€.

MAIRIE DE LA MÉNITRÉ - NOUVEAUX HORAIRES



L'accueil de la mairie vous ouvre désormais ses portes du lundi au vendredi de 9h à 12h et le samedi de 10h à 12h (mairie fermée le samedi pendant les vacances scolaires).

Contacts : 02 41 45 63 63 ou accueil@lamenitre.fr

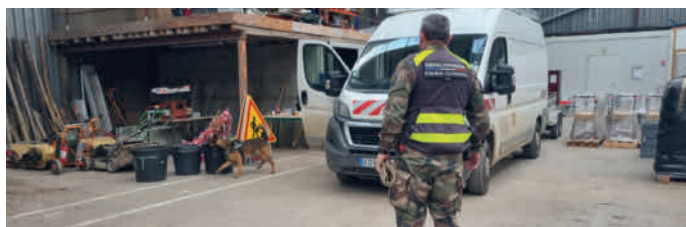
Pour connaître les coordonnées des autres services municipaux, vous pouvez consulter la page « **Services municipaux** » sur le site lamenitre.fr

CONVENTION AVEC LE GROUPE D'INVESTIGATION CYNOPHILE

Le 13 mars dernier neuf gendarmes et techniciens du 49 et 44, autour du GIC de Feneu (Groupe d'Investigation Cynophile), étaient présents sur la commune de La Ménittré, dans le cadre de la **convention de mise à disposition d'un bâtiment pour entraînement** ; suite à la délibération du conseil municipal.

Le service technique de La Ménittré permet deux à trois fois par an, aux chiens du GIC (principalement des malinois), de faire de l'exercice en situation.

Une démonstration de recherche de stupéfiants a été réalisée en



présence du Maire, Tony Guéry et de Clarisse Nourry, conseillère municipale en charge de la section. La vitesse d'intervention des chiens dans un lieu inconnu est très impressionnante.

Appelés en renforts sur des dispositifs de recherches ou militaires, les brigades cynophiles s'engagent rapidement, en renfort des gendarmes, pour appuyer les recherches opérationnelles de personnes ou matières (stupéfiants, explosifs).

Cette action est soutenue par la gendarmerie départementale de Maine-et-Loire.

TAXE DE SÉJOUR

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la taxe de séjour est en vigueur sur le territoire de La Ménittré. Cette taxe est due par les personnes hébergées dans les structures touristiques à l'exception des personnes suivantes qui en sont exemptées :

- Personne mineure
- Titulaire d'un contrat de travail saisonnier employé dans la commune
- Personne bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire
- Personne occupant des locaux dont le loyer est inférieur à un montant de 1 € / nuit / personne

Les tarifs au réel (par personne et par nuitée de séjour) sont les suivants :

CATÉGORIE D'HÉBERGEMENT	CLASSEMENT	Tarif à partir du 01/01/2025
Meublés de tourisme	5 étoiles	2,10 €
Meublés de tourisme	4 étoiles	1,35 €
Meublés de tourisme	3 étoiles	0,90 €
Meublés de tourisme	2 étoiles	0,80 €
Meublés de tourisme	1 étoile	0,70 €
Chambres d'hôtes		
Terrains de camping et terrains de caravanage classés	1 et 2 étoiles	0,20 €
Etablissement en attente de classement ou sans classement (Pourcentage applicable au coût par nuitée x le nombre de personnes assujetties x le nombre de nuitées)		3 %

La taxe de séjour est applicable du 1^{er} janvier au 31 décembre inclus.

Si les hébergeurs ont confié leurs locations à des opérateurs numériques (AirBnb, Booking, Gîtes de France, Le Bon coin ...), il reviendra à ces opérateurs de collecter, déclarer et reverser la taxe de séjour sur une plateforme gérée par les services fiscaux. Pour savoir si l'opérateur collecte la taxe de séjour, il convient de se renseigner auprès de son service client.

Si l'opérateur ne perçoit pas la taxe de séjour ou si les hébergeurs gèrent eux-mêmes leurs locations, ces derniers seront chargés de collecter la taxe de séjour. Ils devront déclarer une fois par an le nombre de nuitées et le montant total de la taxe de séjour perçue, ceci au plus tard le 31 décembre de chaque année.

Retrouvez toutes les informations en détail sur la page « Taxe de séjour » du site internet communal lamenitre.fr dans la rubrique Tourisme.

PAGES INFOS DE LA MÉNITRÉ

CAMPING TERRE DE LOIRE OUVERTURE TOUTE L'ANNÉE !

Terre de Loire a le plaisir de vous annoncer une grande nouvelle : le camping ouvrira ses portes toute l'année ! À partir de début mai, vous pourrez profiter de notre cadre naturel à tout moment, quelle que soit la période de l'année. Que ce soit pour une escapade estivale ou un séjour hivernal, notre camping est désormais votre destination privilégiée.

Une réception automatisée pour plus de flexibilité

Nous savons à quel point il peut être difficile de planifier un voyage avec des horaires de réception classiques. C'est pourquoi nous avons mis en place un système de réception automatisée qui vous permet de vous enregistrer à tout moment de la journée. Que vous arriviez à l'aube ou tard dans la nuit, notre nouvelle technologie vous accueille en toute simplicité. Grâce à un accès sécurisé, vous pourrez vous installer sur votre emplacement sans contrainte, pour un séjour sans stress.

Sanitaires accessibles même en hiver

Un autre atout majeur de notre camping est l'accès sécurisé aux sanitaires, même pendant les mois d'hiver. Nous avons veillé à ce que vous puissiez profiter de toutes les commodités nécessaires, peu importe la saison. Les passionnés de vans et de camping-car trouveront ici un havre de paix tout au long de l'année, avec des installations confortables et accessibles.

Pour plus d'informations et pour effectuer une réservation, n'hésitez pas à visiter notre site web ou à nous contacter directement par mail : contact@camping-terredeloire.fr



L'ASSOCIATION LES ANGES VINS EN 4L A BESOIN DE VOTRE GÉNÉROSITÉ

Océane et Simon participeront à la prochaine édition du 4L Trophy en février 2026.

Ils partiront le coffre rempli de denrées alimentaires et de fournitures scolaires dans le but de venir en aide à la Croix rouge française ainsi qu'à l'association Les enfants du désert au Maroc.

CONTACT POUR LES SOUTENIR :

- ▶ angesvinsen4l@gmail.com
- ▶ Simon DESCHAMPS : 06 43 46 71 94
- ▶ Océane GOMBERT : 06 18 04 37 96
- ▶ Leur compte Instagram : [lesangesvinsen4l](https://www.instagram.com/lesangesvinsen4l)



BESOIN D'UN JOB CET ÉTÉ ?

Comme tous les ans, l'agriculture ménitréenne recrute. Les besoins principaux se situent l'été avec une dominante pour la castration du maïs semence orienté principalement pour les jeunes (à partir de 14 ans sous conditions).

N'hésitez pas à contacter les entreprises et à les interroger sur leurs besoins.

Retrouvez leur coordonnées et localisation sur la commune de La Ménitré ci-contre et ci-dessous.



1. **TIERCELIN BRUNO**

Le Gué d'Anjan, 49630 Mazé
tiercelin.bruno49@gmail.com
MAÏS SEMENCE

2. **HOUVET VINCENT**

1 chemin des Marais
 49250 La Ménitré
POTAGÈRES SOUS ABRI

3. **PANTAIS ISABELLE**

Route de la Forêt
 49250 La Ménitré
pantais@orange.fr
MAÏS SEMENCE

4. **COMMEAU FABIEN**

Champs Fleury
 49350 Les Rosiers sur Loire
champs-fleury@orange.fr
MAÏS SEMENCE/OIGNONS

5. **BREMOND GILLES**

GAEC DE LA FURGEONNIERE
 Impasse de la Furgeonniere
 49250 La Ménitré
david.bremond@gmail.com
MAÏS SEMENCE/ÉCHALOTES

6. **LOPPE LEO**

16 rue du Gué de l'Aulne
 49250 St Mathurin sur Loire
leo.loppe@gmail.com
MAÏS SEMENCE

7. **GUION FREDERIC**

8 rue des Hauts
 49250 La Ménitré
guion.frederic@orange.fr
MAÏS SEMENCE

8. **MARTINEAU THIERRY**

3 impasse de la petite Furgeonniere
 49250 La Ménitré
tmartineau49@free.fr
MAÏS SEMENCE

9. **MARTINEAU NICOLAS**

5, rue des Vendellieres
 49250 La Ménitré
 Mur Horeau
 49350 les rosiers
martineau49@yahoo.fr
MAÏS SEMENCE

10. **DUTERTRE JEAN-FRANÇOIS**

3 route du Fraubert
 49250 La Ménitré
jf.dutertre@hotmail.fr
MAÏS SEMENCE/OIGNONS

11. **MOREAU JEAN-PHILIPPE**

9 route de Montplacé
 49250 La Ménitré
earl.chauvinier@wanadoo.fr
MAÏS SEMENCE

12. **VILMORIN-MIKADO**

7 rue du Manoir
 49250 La Ménitré
accueil.standard@vilmorin.com
EXPÉRIMENTATION GRAINES

13. **LAMBERT LUDOVIC**

6 impasse du Bourg Joly
 49250 La Ménitré
lambert_ludovic@hotmail.com
MAÏS SEMENCE

14. **DESCHAMPS PHILIPPE**

10 route de Montplacé
 49250 La Ménitré
philippe.deschamps68@gmail.com
MAÏS SEMENCE

15. **HORTIVAL/MINIER**

La Grange Rouge
 49250 La Ménitré
HORTICULTURE

16. **FRISON SAMUEL**

Route des Petits Froux
 49250 La Ménitré
anjouloiresemences@gmail.com
POTAGÈRES SOUS-ABRI

17. **CHEVALLIER ANTOINE** **FLORIPLANTE**

Route des Gaillards
 49250 La Ménitré
floriplantes@orange.fr
MAÏS SEMENCE/ HORTICULTURE

18. **MARTINEAU JEAN-CHARLES** **ET BERTRAND**

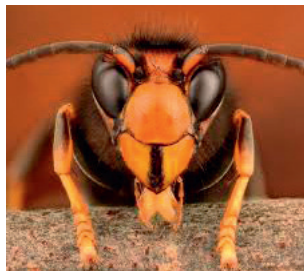
Les Montilleaux
 49350 Les Rosiers sur Loire
gaecmartineau49@gmail.com
MAÏS SEMENCE



PIÉGEAGE DES FRELONS ASIATIQUES

AU PRINTEMPS

Le frelon asiatique inflige de lourdes pertes dans les ruchers et pourrait affecter certaines populations d'insectes au-delà des abeilles. Il perturbe certaines activités humaines et représente un danger pour les personnes allergiques aux piqûres d'insectes.



Il est légitime de chercher à s'en protéger, mais pas n'importe comment. Le plan d'action national de lutte permet d'agir dans le respect de la faune et de l'environnement.

TROIS OBJECTIFS :

Protection des populations : au vu de l'augmentation de la fréquence de découvertes de nids à proximité de lieux d'activités humaines, elle est nécessaire. Selon les périodes de son développement, le frelon asiatique va chercher sa nourriture sur les fleurs des jardins privés et publics ou dans les endroits où il peut trouver des protéines animales (étal de marché, tables de pique-nique, ruchers...).



Nid Primaire
(taille d'une orange)
ruchette, cabane, trou de mur,
bord de toiture, roncier..



Nid secondaire
(40 cm à 1 m)

(40 cm à 1 m)



Nid secondaire dans un arbre :



Nid secondaire en rampant de toit :

Fernand PINEAU

La protection de la biodiversité : une colonie de frelons à pattes jaunes consomme en une saison 11 kg d'insectes. Ceci représente environ 97 000 insectes dans son environnement direct.

La protection des ruchers : les ruches offrent aux frelons asiatiques une ressource alimentaire fixe et facile d'accès. La prédation directe sur les ruches et leur présence en vol stationnaire devant ces dernières entraînent une baisse de production, un affaiblissement des colonies d'abeilles, voire leur mort.

[illegible]

TROIS AXES D'ACTION COMPLÉMENTAIRES POUR LA LUTTE :

Le piégeage de printemps pour capturer les reines fondatrices et limiter le développement des colonies.



Exemples de composition d'appât



La destruction des nids afin de réduire les risques pour la population, l'impact sur la biodiversité et sur les ruchers ; ce qui limite également, si l'intervention n'est pas trop tardive, la diffusion dans la nature de futures fondatrices.

La réduction du stress des colonies d'abeilles mellifères pour limiter la prédation au rucher et préserver les abeilles et l'activité apicole.

Ces actions collectives permettront de protéger les pollinisateurs et d'assurer la sécurité de la population humaine.

La commune est engagée dans la lutte contre les frelons asiatiques depuis 2015.

L'Asad, principalement constituée d'apiculteurs et le FDGDON sont les collaborateurs de la commune.

Quelques chiffres : 2023 : 27 nids déclarés et traités - 2024 : 7 nids déclarés et traités.

En 2024 la commune a accompagné les citoyens lors d'ateliers de fabrication de pièges ; une vingtaine ont été fabriqués et utilisés. Certains espaces publics en sont dotés. Les résultats sont plus qu'encourageant, ils démontrent la nécessité des piégeages dans vos jardins.

**N'hésitez pas à contacter la mairie
pour tout signalement : accueil@lamenitre.fr**

ALSH

ACCUEIL DE LOISIRS ÉTÉ 2025



L'Accueil de loisirs de La Ménitrie sera ouvert du lundi 7 juillet au vendredi 1^{er} août puis du lundi 25 au jeudi 28 août.

L'accueil péricentre, de 7h15 à 9h puis de 17h à 18h30 se fera à l'accueil de loisirs, à l'école Maurice Genevoix, 3 rue Saint Jean. Le groupe des maternelles (3-5 ans) passera la journée au Pôle Enfance/École Pierre Perret alors que le groupe des élémentaires (6-12 ans) s'appropriera les lieux de l'école Maurice Genevoix pour créer un espace de vacances.

Une équipe d'animatrices et animateurs est réunie pour proposer de super vacances à vos enfants en les faisant rire, apprendre,

jouer, rencontrer de nouveaux copains et copines et découvrir de nouvelles activités dans la bonne humeur.

Les inscriptions se font à la journée (de 9h-17h). Faites votre demande depuis le Portail familles (retrouvez le lien en 1^{ère} page du site internet lamenitre.fr) ou auprès du directeur de l'accueil de loisirs à l'adresse alsh@lamenitre.fr.

Nombre maximum de places : 36 chez les 6-12 ans et 16 chez les 3-5 ans.

Ouverture des inscriptions : lundi 19 mai.

RENTÉE SCOLAIRE 2025

La rentrée se prépare également, n'oubliez pas de mettre à jour vos dossiers sur le portail familles ou transmettre les informations et documents (assurance, quotient familial...) par mail à alsh@lamenitre.fr

INSCRIPTIONS

► Florian DOISNEAU
alsh@lamenitre.fr



ESPACE JEUNESSE



L'espace jeunesse prépare un été 2025 riche en événements avec de nombreuses activités. Au programme : des veillées, des sorties, des intervenants, des activités sur place (billard, sports, espace gaming, jeux de société...).

L'espace jeunesse sera ouvert du lundi 7 au vendredi 25 juillet et du lundi 25 au jeudi 28 août. Il sera fermé le vendredi 29 août.

La plaquette des animations de l'été sera distribuée au début du mois de juin. Pour s'inscrire rien de plus simple ! Merci de contacter le responsable de l'espace jeunesse par mail ou téléphone (cf. coordonnées pages suivante).

L'adhésion est de 12.50 euros pour l'année civile, le tarif des veillées est de 2 euros et le prix des sorties varie en fonction de l'activité programmée.

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Le nouveau conseil municipal des jeunes a bien pris ses marques après quatre mois de travail.

Quatre groupes se sont constitués afin de réaliser des projets variés (Construction de nichoirs à oiseaux, travail sur les sacs à déchets canins, organisation

d'une journée plantation, réalisation de panneaux de sensibilisation auprès des écoles...). Des projets intéressants avec un groupe dynamique et force de propositions.

Le conseil municipal se réunit une fois par mois. Il fera une pause durant l'été 2025.



RELAIS INFO JEUNES



Le Relais Info Jeunes (RIJ) continue de se développer au sein de la commune. L'objectif de ce dispositif est de vous apporter des informations concernant différents sujets (transport, logement, travail, aides BAFA/permis...). Plusieurs animations avec des thèmes spécifiques seront proposées lors des samedis d'ouverture. N'hésitez pas à suivre le RIJ sur les réseaux (Instagram et Facebook) pour vous tenir au courant des nouveautés.

Une fois par mois, le vendredi de 15h à 20h ainsi que le samedi qui suit de 13h30 à 18h30, Arnaud vous accueille au sein de l'espace jeunesse : 6 rue Jeanne de

Laval pour vous accompagner dans vos premières démarches.

Le service du Relais info jeunes est ouvert aux 15-30 ans !



RENSEIGNEMENTS

► Pour tous renseignements concernant l'Espace jeunesse, le CMJ ou le RIJ, vous pouvez contacter Arnaud Calcagni au 07 86 03 65 03 ou par mail : espacejeunesse@lamenitre.fr (pour l'EJ et le RIJ) ou cmj@lamenitre.fr

RESTAURANT SCOLAIRE

CONCOURS DE RECETTES, 7 PARTICIPANTS CETTE ANNÉE !

Le jury de 6 personnes a beaucoup apprécié tous les desserts réalisés par les enfants. Deux finalistes ont remporté le 1^{er} prix. Le gâteau de Lilou avec « Le gâteau qui pleure » et Cyprien avec « Le Méni'napo ». Bravo à eux. Les desserts seront réalisés au restaurant scolaire en mai et juin.



APE DES ÉCOLES PUBLIQUES

L'APE CHERCHE DE NOUVEAUX BÉNÉVOLES POUR 2025-2026 !

L'Association des Parents d'Élèves des écoles publiques de La Ménittré a mené plusieurs actions au cours de l'année 2024-2025. Parmi elles, l'organisation des photos de classe, la vente de gâteaux Saint Michel, de fromages et de compotes, ainsi que la traditionnelle fête de Noël, qui a rassemblé de nombreuses familles.

Le carnaval des enfants de La Ménittré a rencontré un franc succès. D'autres événements sont encore à venir, avec la vente de plants et la fête de l'école. Autant d'occasions de soutenir les établissements scolaires et d'offrir des moments conviviaux aux enfants et à leurs familles.

Toutefois, pour que l'APE puisse continuer à exister et organiser ces actions en 2025-2026, de nouveaux bénévoles sont nécessaires. Sans engagement de nouvelles personnes, l'association risque de ne plus pouvoir fonctionner.



Parents, votre aide est précieuse : rejoignez-nous pour faire vivre l'APE et soutenir nos écoles !



Crédit photo : Charly Lemarcis Photographie

CONTACT

► ape.lamenitre@gmail.com

ÉCOLE PIERRE PERRET

UN PRINTEMPS SOUS LE SIGNE DES SORTIES À LA MATERNELLE PIERRE PERRET !

Le retour des beaux jours incite notre petite école à aller se promener en joignant l'utile à l'agréable et toujours dans un souci d'apprentissage !

Sortir pour s'émerveiller en mars, devant le spectacle proposé par le **Festi 'pousse** : « sous la mer ». Un voyage immersif plein de poésie.

Sortir pour se cultiver et s'intéresser au Musée Joseph Denais avec les GS et les CP réunis. Une découverte du Musée dans une approche sensorielle après avoir exploré les cinq sens qui nous font appréhender notre monde.

Sortir pour comprendre le monde animal, en participant aux travaux de la ferme et aux soins des animaux lors d'une sortie à la ferme en juin.



En parallèle, les élèves ont activement participé à l'Exposition des œuvres de **La grande Lessive**. Un temps de partage avec les plus jeunes de la crèche et les plus âgés de notre commune pour réunir nos œuvres le temps d'une journée. Une thématique riche et joyeuse cette année « le papier », qui a inspiré des productions colorées et un peu folles !



Les activités en extérieur battent leur plein avec l'acquisition d'un nouveau panier de basket dans la cour.

L'utilisation régulière de la salle Pessard refaite à neuf et tout près de notre école est un vrai plus pour mettre en place les activités sportives grand format ! Également, le nettoyage des jardinières et du potager avant les plantations nous donne l'occasion d'apprendre aussi dehors. Cela nous a permis de constater à nouveau que les larves de coccinelles commençaient à s'inviter dans notre jolie cour.

L'année avançant, les séances musicales avec **l'école de musique du Baugeois** se poursuivent et laissent présager d'un grand moment lors de la représentation sur scène de tous les élèves des écoles publiques !! Les petits artistes sont extrêmement motivés et impliqués dans cette aventure. Une expérience dont ils se souviendront c'est certain ! Le rendez-vous est pris **le 3 juillet** dans les agendas des familles autour d'un projet interdisciplinaire : chant, théâtre, mime... tout un programme !

INSCRIPTIONS

Vous pouvez contacter Florian Doisneau en mairie (alsh@lamenitre.com) ou Mme Roux, Directrice de l'école

► 02 41 45 66 82

► ecolemat.pierreperret@gmail.com

ÉCOLE SAINTE ANNE

CETTE ANNÉE, PLUSIEURS PROJETS PÉDAGOGIQUES ET SOLIDAIRES ONT ENRICHIS LE QUOTIDIEN DE NOS ÉLÈVES.



1. Opération Bol de Riz - Solidarité avec l'association Madaso : Dans un esprit d'entraide et de solidarité, l'ensemble de l'école a participé à l'Opération Bol de Riz. Cette action solidaire a permis de récolter des fonds pour soutenir des projets en faveur des enfants malgaches.

2. Découverte des échecs, de la GS au CE2 : Afin de stimuler la réflexion et l'esprit stratégique de nos élèves, nous avons intégré la pratique des échecs dans nos activités pédagogiques qui permet de développer leur logique, leur concentration et leur esprit d'équipe tout en s'amusant.

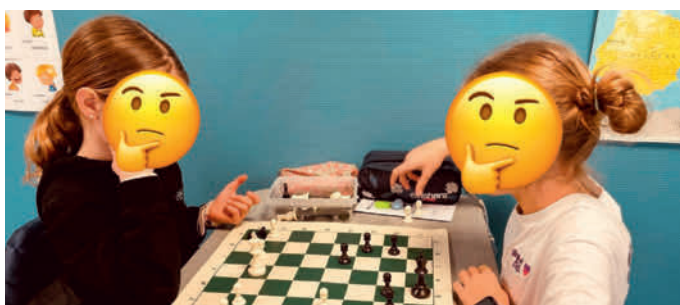
3. Le congrès des jeunes chercheurs pour les CM : Dans le cadre de notre projet scientifique, les élèves de CM ont participé au Congrès des Jeunes Chercheurs favorisant ainsi leur curiosité intellectuelle et leur goût pour la recherche.

4. Le Puy du Fou - Une immersion dans l'Histoire de France pour les élèves de CP au CM2 : En juin, nos élèves de CP à CM2 auront l'occasion de vivre une expérience exceptionnelle au Puy du Fou, un voyage captivant et enrichissant qui marquera leur parcours scolaire.

De nouveaux projets passionnants ! : Pour la suite de l'année, plusieurs autres projets captivants sont à l'horizon. Les élèves auront l'occasion de participer à des ateliers de théâtre, de

danse, mais aussi à des sorties en pleine nature pour observer les écosystèmes locaux.

Des places encore disponibles pour la rentrée ! Nous avons le plaisir de vous informer que les inscriptions pour l'année scolaire prochaine sont toujours ouvertes. Il reste quelques places disponibles en maternelle et en élémentaire. Que vous soyez à la recherche d'un établissement proche de chez vous ou que vous soyez sensibles à la qualité de l'enseignement que nous dispensons, n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.



CONTACT

Directrice : Mme Mélissa Labove
 ▶ lamenitre.steanne@ec49.fr ▶ 02 41 45 61 81

MULTI-ACCUEIL GABAR'RONDE

Depuis le début de l'année 2025, Nicolas Nouchet intervient au multi-accueil pour des séances de tennis avec les enfants. A travers des jeux de balles, des parcours moteurs, les enfants découvrent l'éveil du corps, la motricité ainsi que la familiarisation avec les jeux de raquette.

Le mois de mars a également été marqué par la participation de la commune à la grande lessive !

Avec comme thème « du papier, des papiers, vos papiers », les enfants des écoles Pierre Perret, Sainte Anne, de l'accueil de loisirs et du multi-accueil se sont retrouvés devant les grilles de la mairie pour accrocher ensemble leurs productions faites sur ce thème.



RELAIS PETITE ENFANCE EN AVANT LES DÉCOUVERTES !!!

En ce début d'année 2025, les assistantes maternelles et les enfants du RPE de La Ménitrie ont pu découvrir l'univers musical éclectique du musicien professionnel, Théodore Cailleau.

Pour leur plus grand plaisir, petits et grands ont pu chanter, danser et manipuler de nombreux instruments de musique : guitare, accordéon, bouzouki, tambour...

Nous avons aussi exploré le dehors et écouté les chants des oiseaux, découvert ce qu'ils mangent, où ils vivent avec l'intervention d'Amélie Boursier, animatrice nature.

Ces ateliers avec des intervenants extérieurs professionnels permettent d'enrichir les savoir-faire des professionnels et contribuent à l'éveil des tout-petits.

Parents et futurs parents, si vous cherchez un mode de garde pour votre enfant ou futur enfant, le Relais Petite Enfance est aussi là pour vous accompagner dans vos démarches.

Vous pourrez y obtenir la liste des assistantes maternelles et des informations juridiques de premier niveau pour vous guider dans l'embauche de votre assistante maternelle.

CONTACT

Béatrice Ruthon ▶ rpe-lamenitre-pdl@vyv3.fr
▶ 07 89 31 03 93



LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

LIRENLOIRE

L'association LIRENLOIRE gère la médiathèque de La Ménitrie avec l'aide d'Anne-Marie, médiatrice culturelle de la commune, l'association organise des animations toute l'année et des séances de lecture à voix haute où la convivialité et la gaîté se mêlent à l'attrait des livres. Venez nous rejoindre si vous aimez lire ou si vous voulez essayer de lire à haute voix. C'est très agréable et ça fait du bien ! Joie assurée !



Séance de travail



Lecteurs Lirenloire

Les bénévoles de la médiathèque vous accueillent, 10 place Léon Faye (au premier étage de l'espace culturel), les mercredis de 15h45 à 18h30, les vendredis de 16h à 18h30 et les samedis de 9h30 à 12h30.

La Médiathèque reste ouverte aux horaires habituels pendant toutes les vacances scolaires !

ASSOCIATION MOULIN ET CULTURE DE LA VALLÉE

L'assemblée générale s'est déroulée le 8 février. Une quarantaine de personnes y ont participé. Différentes pistes d'activités ont été exposées. D'ores et déjà vous pouvez noter :

- Lors de l'édition « Mystère de Loire », le 25 mai en bord de Loire, des tableaux de monsieur Deschamps seront exposés dans le cadre de la foire aux croûtes organisée par l'AACL.
- Une exposition des œuvres de M. Jean-Jacques Deschamps aura lieu du 30 mai, jour du vernissage, au 29 juin. Peintre ménitréen, il expose tous les ans au salon d'art. Il pratique la peinture à l'huile, le pastel, l'aquarelle, l'acrylique... Il est devenu professionnel en 1954 et a exposé un peu partout en France et dans le monde. Ses œuvres seront visibles de 14H00 à 18H00 les samedis

et dimanches ainsi que le lundi 9 juin et sur rendez-vous.

- Le week-end du 5 au 6 juillet accueillera madame Ségolène Lebrun, originaire de La Bohalle. Elle réalise des enluminures médiévales et contemporaines. L'enluminure est l'alliance entre la peinture, la dorure, le dessin et la calligraphie.



- Du 9 au 24 août, c'est madame Chantal Saulnier, aquarelliste qui a déjà remporté 2 prix du jury et 2 prix du public.

L'AMCV participera également au vide-greniers organisé par l'ADAM le 1^{er} juin. Comme les années précédentes, l'association accepte les dons d'objets et de petits meubles.

CONTACT/INFOS

- D. Brossellier ► 06 95 27 95 36
 ► www.lemoulindelavierge-lamenitre.com
 ► facebook.com/amcv1908.
 ► Contact : amcv1908@outlook.fr

COMITÉ DES FÊTES

LOTO DE PRINTEMPS

Pas moins de 430 participants étaient réunis à l'Espace J. Pessard à l'occasion du loto de printemps du dimanche 23 mars. L'ambiance était conviviale et la journée s'est déroulée dans la bonne humeur.

Le Comité des Fêtes de La Ménitrie sera heureux de vous retrouver lors de son prochain loto de fin d'année le 7 décembre 2025.

N'hésitez pas à retrouver toutes les informations concernant nos manifestations sur notre page Facebook du Comité des Fêtes de La Ménitrie.

Le 13 avril dernier, les bénévoles en lien avec la commune se sont mobilisés pour le repas des aîné.e.s.



ASSOCIATION DU FOYER RURAL

Le Foyer Rural organise son 4^{ème} Vide-grenier annuel le dimanche 7 septembre 2025 dans le centre-bourg de La Ménitrie de 7h à 18h. 450 emplacements de 4 mètres x 4 mètres environ sont prévus pour un coût de 10 € l'unité en réservant à l'avance. L'emplacement sera de 12 € le matin sur place.

À partir du 14 juin 2025, vous pourrez venir réserver votre emplacement chaque samedi matin de 10h à 13h place Léon Faye (place du marché). Un plan vous aidera à le choisir. **Pour tous renseignements ou réservations concernant ce vide grenier contacter le 06 72 33 21 43 ou l'adresse mail suivante : foyerrural49250@gmail.com à partir du 14 juin 2025.**

CONTACT

- 06 72 33 21 43 ► foyerrural49250@gmail.com
- Pour toute demande de location de la salle du Foyer qui se situe derrière l'église, vous pouvez contacter Madame Martine BOUSSARD au 06 86 05 18 68

AU JARDIN DE MA COUSINE

Le week-end du 21 et 22 juin sera festif au Jardin de ma Cousine avec le retour du Tiers Lieu éphémère.

Cette année au programme des ateliers, de la danse, de la musique, des jeux, de la joie et bien sûr de belles surprises !

Comme les autres années bar et restauration seront assurés sur le site. Venez en familles ou entre ami.es profiter de deux belles journées sous le signe de la culture, de la transition et du partage.

Autre projet au jardin, la construction d'un four à pain le samedi 29 juin.

CONTACT

Guyène ► 06 86 76 85 31



AMIS DES ORGUES

Pour son premier concert 2025 l'Association des Amis des Orgues bouscule sa programmation habituelle pour accueillir un trio tout à fait talentueux et exceptionnel : l'Ensemble La Ferté. Trois jeunes musiciens ont décidé de rendre hommage à Charles-François Grégoire de La Ferté (1666-1746) pour sortir de l'oubli ce compositeur baroque auteur de douze sonates originales et différentes éditées en 1707. Cependant, si ses œuvres sont pour la plupart disparues aujourd'hui, il eut son heure de gloire à l'époque de Louis XIV en faisant même partie du fameux « Orchestre des vingt-quatre violons du Roi ». Ces sonates sont donc les seules œuvres connues de lui aujourd'hui. Sa musique témoigne du goût de l'époque pour le style italien et s'en inspire dans ses compositions comme beaucoup d'autres compositeurs français l'ont fait.

Nos trois jeunes musiciens ont donc eu le coup de cœur pour sa musique. Ils ont

décidé de sortir ces sonates de l'oubli en programmant un répertoire totalement inédit en France. Ils les ont d'ailleurs déjà présentées avec succès dans différents festivals en se mettant au service de La Ferté et de ses sonates oubliées.



Les voûtes de notre église résonneront donc de sonorités tout à fait nouvelles, puisque violon baroque, clavecin et viole de gambe se partageront le concert.

Ces deux derniers instruments s'y feront entendre pour la première fois **dimanche 18 mai en l'église Saint-Jean-Baptiste de La Ménitrie**.

Rendez-vous à 15 heures pour l'avant-concert qui permettra aux visiteurs de faire connaissance avec les musiciens et leurs instruments.

Notre orgue ne sera pas oublié et prendra part à l'événement puisque le claveciniste en jouera une œuvre.

Tarif : 10€

Gratuit pour les moins de 15 ans
Demi-tarif pour groupe d'au moins 10 personnes.

CONTACT ET RÉSERVATION

► 06 62 06 75 63 ou 02 41 45 60 37

TENNIS CLUB MÉNITRÉEN

Suite à notre dernière assemblée générale, voici la composition du nouveau bureau :

Président : Jean-François Dumas

Vice-président : Frédéric Louchart

Trésorière : Audrey Renaudier

Secrétaire : Michèle Larochette

TOURNOI OPEN

Notre tournoi s'est déroulé du 17 au 30 mars 2025.



Avec 75 inscrits, dont 12 femmes, ces deux semaines nous ont offert autant de matchs de qualité que de bons moments de convivialité dans le club house !

Merci à Matthieu pour la sculpture de nos trophées uniques !

Merci et bravo à Sabrina, notre juge-arbitre, qui a gagné dans la catégorie dames !



Toutes nos félicitations à Jean-François Dumas du club de La Ménittré, vainqueur en plus de 35 ans, à Alexandre Azouaou, vainqueur en senior hommes et à Stéphane Guineberteau vainqueur de la consolante face à Alexandre Guiard, tous deux de La Ménittré.

De bien belles victoires pour notre club !

TENNIS À L'ÉCOLE

Au mois de juin, tous les écoliers de La Ménittré, de la Petite Section au CM2, pourront découvrir le tennis grâce à une heure d'animation offerte par le club, sous la houlette de Nicolas Nouchet, notre enseignant.

Retrouvez dans l'agenda à la fin du Méni'Bulletin les actions du Tennis Club à venir.

CONTACT

Michèle LAROCLETTE

► 06 67 70 74 24

► tcmenitre@gmail.com

SOCIÉTÉ DE BOULE DE FORT - CERCLE BURIDARD

A l'assemblée générale Jean-Luc Mauxion a présenté pour la dernière fois les résultats financiers du cercle après 40 années, il reste néanmoins dans le bureau pour accompagner la nouvelle trésorière Mme Micheline Thuleau.

En ce début 2025 nous avons eu 5 nouveaux sociétaires dont 3 qui sont venus étoffer le bureau. Nous sommes 10 désormais à ce jour.

Le 2 mars dernier s'est déroulé la finale de la mêlée, remporté par l'équipe RAT B/ MARCHAND JP face à l'équipe composée de DUFRASNE G/ JEULAND Y. Le score a été de 12 contre 4. Vingt-cinq convives le midi ont participé au pot au feu.

Le 8 mars nous avons organisé notre choucroute, 38 convives étaient présents. Le concours du 1x1 s'est déroulé avec 24 participants, demi-finales et finale le

29 mars, un couscous fut servi au repas du midi.

Composition du bureau : Hatat Guy, président - Nicolas Pascal secrétaire,

Marchand Jean-Pierre, Planté Isabelle, Thuleau Micheline trésorière, Quesson Jean-Paul, Rablot Henri-Claude, Mauxion Jean-Luc, Butez Hubert et Gouré Noël.



SOCIÉTÉ DE CHASSE SAINT HUBERT



En ce début de printemps, les comptages de lièvres sont encore bons sur la commune, malgré un automne très pluvieux. La chasse est fermée pour toutes les espèces. La chasse aux sangliers a été la dernière et s'est terminée le 31 mars. Des sangliers ont été vus sur la commune. Merci d'éviter tous contacts, surtout s'il y a des marcassins.

Information importante concernant le chevreuil. Comme chaque année, les bourgeons du printemps font les délices des chevreuils, au point d'en provoquer une ivresse, ce qui les désoriente et les met en danger. Leur comportement fou doit inciter passants et conducteurs à une vigilance accrue. Nul n'est besoin pour autant d'alerter. Si vous en apercevez, prenez le temps de les observer. Sur la commune au dernier comptage, 14 spécimens ont été recensés.

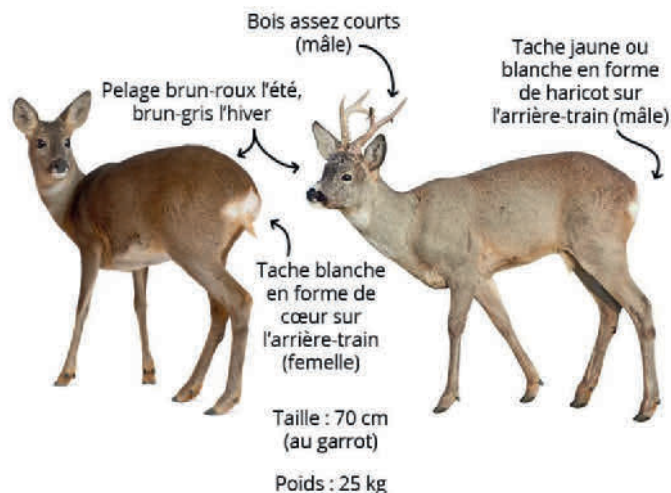
Composition du bureau :

Président, Martineau Thierry

Trésorier/secrétaire, Nicolas Pascal

Vice-président, Lambert Claude

Membres : Baillif Robert, Pasquet Gérard, Moreau Jean-Philippe.



HISTOIRE ET PATRIMOINE EN VALLÉE D'ANJOU

Le 8 mars dernier, notre assemblée générale, forte de 40 participants a remporté un vif succès, couronnée d'une pertinente conférence de René PERRISSEAU sur la fameuse ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539.

Mais nous voulons profiter de notre publication municipale, pour remercier monsieur Xavier RIOU, pour sa belle initiative d'avoir profité de la rénovation de sa maison du « Joucq », si chère à notre écrivain Marc LECLERC, qu'il habitât à partir de 1931, d'avoir remis en place avec la complicité de Jean-Luc VILCHIEN couvreur, la girouette à la plume d'écrivain, qui avait été arrachée un jour de tempête.

Le n° 6 des « Cahiers de la Vallée d'Anjou », paraîtra comme les années précédentes le dimanche du week-end des Journées Européenne du Patrimoine soit le 21 septembre prochain, riche de nouveaux articles sur l'histoire de notre Vallée d'Anjou.

Les numéros précédents, dont le numéro spécial bicentenaire, restent disponibles en mairie et auprès de notre association.



La girouette, redorée par Jean-Luc VILCHIEN, couvreur à Beaufort-en-Anjou



CONTACT

Jean-Luc NEAU ► 06 03 03 34 74

LES PICS VERTS DE LA LOIRE

Cet hiver l'équipe des pics verts a bien œuvré, nous avons planté 2200 arbres sur les communes de La Ménitrie, Fontaine-Milon et Mazé. Le but de ces plantations est de redonner à certains terrains nus la biodiversité d'autrefois, tout en sélectionnant des essences d'arbres qui peuvent résister au changement climatique. C'est ainsi qu'avec 175 enfants des écoles primaires de Mazé nous avons pu planter et échanger sur le thème des arbres et de leur impact sur notre environnement.

Mais « Les pics verts » ce n'est pas qu'une association qui plante. Cette année nous avons appris à faire de la Ginger beer (boisson à base de gingembre), du vinaigre, nos propres tisanes médicinales. Notre naturopathe nous a enseigné les bienfaits de l'ortie. Nous avons échangé sur les solutions low tech (technologie efficiente, durable et accessible à tous) lors de la diffusion d'un film. Ce qui nous permet d'imaginer de nouveau projet comme construire des toilettes sèches ou de travailler d'autres modes d'alimentation durables.

Dans nos prochaines actions nous allons poursuivre la création de notre livre artistique mettant en valeur les arbres plantés. Chaque page est travaillée avec une approche artistique différente. Cette action est travaillée en partenariat



avec **Le Machingraphe**, notre lithographe de La Ménitrie, **Les regards de Cyn**, notre dessinatrice et avec d'autres artistes de l'association. Prochain rendez-vous le samedi 14 juin. Nous proposons aussi des sorties herboristes et d'autres ateliers ; toujours sur proposition des adhérents. Alors si cela vous intéresse n'hésitez pas à nous rejoindre.

CONTACT

► lespicsverts@ecomail.fr

ASSOCIATION ART, CULTURE ET LOISIRS

Marché aux fleurs 25 avril à l'atelier de la commune :

Les bons de commandes seront à votre disposition dans les commerces et à la mairie.

Nous vous proposerons des plantes annuelles et vivaces des entreprises FOLLIOT et TURCIEFLOR.

Les Mystères de Loire, dimanche 25 mai :

Notre association assurera la partie buvette et restauration.

Dans le cadre de cette journée, nous vous proposons notre 2^{ème} foire aux croûtes, les artistes pourront exposer et exercer leur art en toute liberté.

Salon d'art du 5 juillet au 7 septembre :

Le 43^{ème} salon d'Art accueillera comme invité d'honneur Jean-Yves Charles, sous la direction artistique de Jean-Claude Rétif.

Foire aux livres, dimanche 9 novembre :

Nous organiserons notre 25^{ème} édition qui aura lieu dans la nouvelle salle Pessard.

Nous recevrons des exposants, ils vous proposeront des livres d'occasions et les auteurs dédicaceront leurs ouvrages.

Si vous êtes intéressés par nos animations, venez nous rejoindre au sein de notre association nous serions très heureux de vous y accueillir

CONTACT

► aac149250@gmail.com

43^e salon d'art

Invité d'honneur
Jean-Yves CHARLES

du
5 juillet
au
7 septembre
2025

les vendredi, samedi
et dimanche
de 15 h à 19 h
ouvert le lundi 14 juillet

ENTRÉE GRATUITE

Espace Culturel
de La Ménitrie
10 place du Colonel
Léon Faye

Organisé par l'Association Arts Culture et Loisirs de La Ménitrie
Direction artistique Jean-Claude Rétif

accès PMR - salle climatisée

PAGES INFOS DE BAUGEOIS-VALLÉE

TOUTE LA MUSIQUE QUE J'AIME... RETROUVEZ L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE BAUGEOIS-VALLÉE, L'ANJOU VERT COMMUNAUTE EN CONCERT

Les élèves et les professeurs de l'École de Musique Baugeois-Vallée, l'Anjou Vert Communauté, vous proposent une adaptation du conte musical «Le Soldat Rose» d'après l'œuvre originale composée par Louis Chedid et écrite par Pierre-Dominique Burgaud, le samedi 28 juin à 20h et le dimanche 29 juin à 15h au centre Culturel René d'Anjou à Baugé-en-Anjou.

Entrée gratuite, réservation conseillée sur achetezenbaugeoisvallee.fr

Envie de jouer ? Vous (ré) inscrire ?

Vous souhaitez jouer d'un instrument. Vous en avez rêvé, mais jamais osé... Venez à la rencontre des professeurs lors des forums des associations ou lors de la journée portes ouvertes le 13 septembre 2025 de 9h à 16h dans nos Écoles de Musique à Baugé, Beaufort-en-Vallée et Méon.

Ils pourront vous expliquer le fonctionnement des musiques actuelles, vous faire essayer des instruments, vous conseiller sur la discipline que vous souhaitez commencer...

Pour les personnes inscrites cette année, vous pouvez d'ores et déjà vous réinscrire pour l'année prochaine sur le site www.baugeoisvallee.fr et pour tout renseignement 02 41 79 37 02.



ADAPTATION DU CONTE MUSICAL

d'après l'œuvre originale composée par Louis Chedid & écrite par Pierre-Dominique Burgaud

le Soldat Rose

PRÉSENTÉE PAR LES ÉLÈVES & LES PROFESSEURS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Concerts

Centre culturel René d'Anjou
BAUGÉ-EN-ANJOU

SAMEDI 28 JUIN
20H00

DIMANCHE 29 JUIN
15H00

ENTRÉE GRATUITE





PLACES LIMITÉES ET RÉSERVATION CONSEILLÉE SUR

ACHETEZENBAUGEOISVALLEE.FR





RENSEIGNEMENTS | 07 88 93 41 69 | ecoledemusique@baugeoisvallee.fr

SUIVEZ-NOUS

FLASHEZ-MOI

FESTI'BOSSE

Comme à son habitude, La Bosse vous donne rendez-vous le samedi 5 juillet pour la 16^{ème} édition du Festi'Bosse !

La soirée s'annonce colorée, festive et joyeuse avec une programmation résolument éclectique et intergénérationnelle !

Les trois drôles de personnages de la compagnie Messieurs messieurs ouvriront le bal avec leur toute nouvelle création « Ça pique » ! Un spectacle pour les enfants qui deviendront adultes et les adultes qui ont été enfants ! Ensuite, les Nantais de The Soulphoenixs distilleront leur pop aux accents electro-

funk pour faire danser le public du forum, avant de laisser la place à la clique de Bastringue général, quatre Rennais qui sauront vous embarquer dans leur univers pour trinquer à la vie et chanter à tue-tête ! Enfin, le son de Mystical Faya, groupe incontournable de la scène reggae française, envahira la scène et la foule avant de laisser Bass Tong vous surprendre avec sa techno acoustique à base, entre autres, de percussions en pvc bricolés ! Ambiance garantie pour cette fin de soirée !

**Samedi 5 juillet, dès 18h30, au forum de Beaufort-en-Anjou
Bar et restauration sur place - Tarif libre**



THÉÂTRE DANS LE CADRE DU FESTIVAL LES IMPATIENTES

DIMANCHE 27 JUILLET À 18H

**Quatre fois rien / Cie Joe Sature & ses
Joyeux osselets**

*Théâtre burlesque et sonore - 60 min
Tout public - Gratuit*

La Ménitrie, au Port St Maur

Quatre fois rien ce n'est pas grand-chose mais c'est déjà ça.

Un rien de facétie multiplié par quatre fantaisistes, cela donne forcément quelque chose, mais quoi ? Des pitreries pardi !

Les Joe Sature se plient en quatre pour provoquer ce qui porte à rire, de tout, de rien, mais toujours au service du grand n'importe quoi, et ce n'est pas rien !



Crédit photo : Virginie Meigné

<https://www.joesature.com/spectacle.php?id=10>

Proposer un spectacle plein d'humour avec quatre fois rien, c'est le pari difficile et réussi que se sont donné les comédiens de la Cie Joe Sature. Mais attention : trop de rires peuvent provoquer des effets secondaires... comme du bonheur !



CENTRE D'ANIMATION DE LA VALLÉE TOILE DE GRAINES

Le C.A.V. Toile de Graines vous propose pour la période de mai à juillet, de nombreuses activités :

► **Nouveau** : Café numérique 1 fois/mois le lundi après-midi de 14h à 16h à la Mairie de La Ménitrie (Salle Marc Leclerc) les 5 mai, 2 juin et 7 juillet.

Animé par des bénévoles, et sans inscription, venez poser vos questions sur l'usage de vos outils numériques.

► **Espace numérique jeunes** :

Tous les mercredis après-midi, de 14h à 16h30, (hors vacances scolaires), Toile de Graines ouvre ses portes aux jeunes de 10 à 15 ans pour utiliser, manipuler des outils numériques - ordinateurs, tablettes, Switch, découpeuse Vinye.

Animations Famille :

► Rencontres famille « Au jardin de ma cousine » les 7 et 21 mai, 4 et 18 juin, à partir de 13h30. Venez découvrir la vie d'un jardin : entretenir, semer, planter et prendre soin des légumes de saison.

► Rencontres entre parents et bébé : découvertes sensorielles le jeudi 19 juin de 10h à 11h, salle de la Toue.

► Sortie Famille : Journée à l'Hélice Terrestre le mercredi 16 juillet.

► Parents - Bébé : Venez profitez d'un temps de promenade au rythme des poussettes le jeudi 17 juillet.



CONTACT

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR BÉNÉVOLE,
contactez-nous par téléphone au

► **02 41 79 74 73**

ou venez nous rendre visite au

► **2 rue de Lorraine 49250 Beaufort-en-Anjou.**

ÉTABLISSEMENT SANTÉ BAUGEOIS-VALLÉE

Dans le cadre de son label hôpital de proximité, l'Etablissement de Santé Baugeois Vallée (ESBV) a le plaisir de vous informer de la mise en place de consultations de spécialistes sur le site de Beaufort-en-Anjou (14 rue de l'Hôpital) depuis de février 2025.

► Vous êtes médecin traitant, vous pouvez d'ores et déjà adresser vos patients du territoire à ces consultations.

► Vous êtes patient, vous pouvez d'ores et déjà en parler avec votre médecin traitant.

La première spécialité est l'orthopédie, un mardi, une fois par mois !

La prise de RDV se fait auprès du secrétariat médical : 02 41 57 65 65

L'ESBV a la volonté de promouvoir l'accès aux soins pour tous, pour cela il œuvre pour le développement de ces consultations de spécialistes de proximité. Aussi, dès la mise en place de la prochaine spécialité, nous vous tiendrons informés, restez connectés : <https://www.esbv.fr/consultationsdespecialiste-hopital>



ÉTAPE

LE SERVICE POUR SES CLIENTS, LE BIEN VIVRE POUR SES SALARIÉ(E)S

Étape, association locale, œuvre pour accompagner des personnes vers l'emploi à travers des missions de services et de durée très variables (de 2h à plusieurs semaines). Elles s'adressent aux particuliers, entreprises et à la mairie de La Ménittré. Cela peut relever entre autres, de l'entretien d'une maison ou de locaux, de jardinage, de surveillance de cours d'école, de mise en rayon dans les magasins, d'aide à l'informatique. Les salariés sont accompagnés formés et suivis. Les bénévoles sont largement impliqués dans la bonne marche d'Étape et les salariées permanentes (interfaces actives entre clients et salariées accompagnées) sont toutes et tous attachés aux nombreux moments de convivialité et d'échanges organisés au cours de l'année. Cela peut être le pique-nique à la belle saison, un petit déjeuner, le goûter de Noël, la galette des rois ou des projets de sortie à Angers ou au musée de Beaufort en Vallée. Ces moments privilégiés, sont des occasions d'échanges moins formels mais tout aussi importants que les ateliers à thèmes ou les entretiens de suivi menés régulièrement.

En alliant le professionnalisme des missions à assurer et le climat bienveillant, Étape crée un espace où les salariés accompagnés sont invités à donner le meilleur d'eux-mêmes

pour assurer la satisfaction des clients ; mais aussi construire le chemin vers leur insertion pleine et entière dans la Société. Vous voulez en savoir plus et avez des besoins de services à satisfaire ?



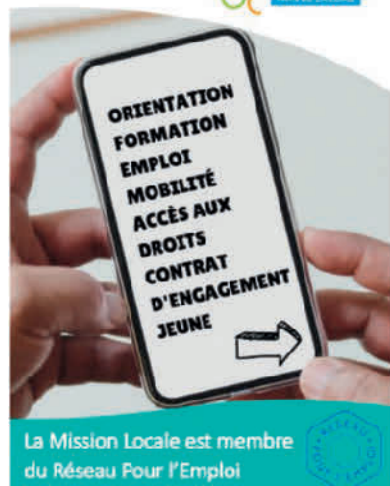
CONTACT

Association ÉTAPE - Espace Social communautaire
2 rue de Lorraine - 49250 Beaufort-en-Anjou

► 02 41 57 26 57

► association@etape49.fr

MISSION LOCALE DU SAUMUROI



La Mission Locale accueille les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, dans leur insertion sociale et professionnelle. Orientation, mobilité, logement, santé, citoyenneté, emploi, formation... toutes les thématiques sont abordées afin de pouvoir lever les freins à leur insertion professionnelle.

Une permanence animée par Vanessa FRESNEAU, a lieu sur rendez-vous les lundis, jeudis et vendredis, de 9h à 17h au Centre d'animation « Toile de graines » à Beaufort-en-Anjou. Besoin d'un rendez-vous ?

N'attendez plus et contactez la Mission Locale au 02 41 38 23 45.

Cindy FOURREAU, conseillère Relation Entreprises, accompagne et conseille les employeurs du territoire dans les démarches de recrutement.

Vous pouvez la joindre au 06 42 03 70 21.



CONTACT

Mission Locale du Saumurois
Antenne de Beaufort-en-Anjou

► Espace Social Communautaire - 2 Rue de Lorraine
Beaufort-en-Vallée 49250 Beaufort-en-Anjou

Votre conseillère au 1^{er} janvier 2025 : Vanessa FRESNEAU

► v.fresneau@mls49.fr ► 0671011748



L'AGENDA DES MANIFESTATIONS

Plus d'informations et de détails sur le site lamenitre.fr
et la page facebook « [communedelamenitre](#) »



**DU SAMEDI 5 JUILLET
AU 7 SEPTEMBRE**

SALON D'ART

15h-19h
les vendredis,
samedis, dimanche

Espace culturel
Association ACL



EN JUILLET ET EN AOÛT

ANIMATIONS PÊCHE

15h-19h
les vendredis,
samedis, dimanche



La Ménitrie
par la Fédération de pêche 49
(Dates à venir, à consulter sur
www.fedepeche49.fr)

APÉROS-CONCERT - 19h30

Port Saint Maur en bord de Loire
Organisation communale et restauration assurée par
des associations communales.

VENDREDI 20 JUIN

1^{ère} partie :
**ÉCOLE DE MUSIQUE
BAUGEOIS-VALLÉE
(ENSEMBLE DE SAXOPHONES)**



puis
GROUPE OPUS DÉLIRIUM



**VENDREDI 18 JUILLET
GROUPE AKORDAÏA**



puis
**GROUPE POP FOLK
CELTIQUE GAVINY**



**VENDREDI 8 AOÛT
DUO ACOUSTIQUE
LES FRANGLAIS**



puis
LE GROUPE SANS VOIES



LA MÉNITRÉ EN FÊTE
AU PROFIT DE L'ASSOCIATION "LES DOUDOUS"
14 JUIN 2025

1^{ER} ÉDITION LA ROUTE MATINALE

BALADE MOTO 85 KM
5€ / CASQUE

BAPTEME/EXPO VOITURE & MOTO
RESTAURATION SUR PLACE LE MIDI

BALADE VIEILLE VOITURE 85 KM
5€ / PERSONNE

DÉPART : PARVIS D'ÉLISE
ARRIVÉE : PORT SAINT MAUR

2^{ÈME} ÉDITION LA TABLE MÉNITRÉENNE
À PARTIR DE 10h
15€ - SUR RÉSERVATION

UN MARCHÉ ARTISANAL
EXPOSANTS ASSOCIATION

JEUX ENFANTS ET GRANDS
STRUCTURE GONFLABLE

UMAC

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATION
Contact : 07 71 55 27 26 | umac.menitre@gmail.com

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX POUR
LE PROGRAMME COMPLET

SAMEDI 14 JUIN - Journée

LA MÉNITRÉ EN FÊTE

Dès 9h :

Balade Auto/Moto

Midi Pause déjeuner festive.

Restauration sur place.

14h-19h :

Animations & découvertes

Marché artisanal et exposants (jusqu'à 18h)

Baptêmes en voitures/motos (15h-17h30)

Exposition de voitures et motos

Jeux, animations et activités ludiques pour tous

À partir de 19h à 23h :

"La Tablée Ménitréenne" Uniquement sur réservation

Dîner convivial en musique avec concert

(Curtis Vertigo et Sterne)

Infos et Réservations :

association UMAC

umacmenitre@gmail.com 07 71 55 27 26

ENTRÉE GRATUITE, OUVERT À TOUS !

DIMANCHE 20 JUILLET

15h à 23h30

LES DÉ-COIFFÉS

DANSES FOLKLORIQUES,
BAL POPULAIRE,
SPECTACLE PYROTECHNIQUE

De 15h à 19h :

3 groupes Danses invités

avec Animateur RPSFM

Groupe du terroir Angevin

« Terre Baugeoise »

Groupe portugais « As Ceifeiras »

Groupe « Tahiti Farani »

De 19h à 21h :

Restauration sur place

proposée par L'Atelier, La Dérive

et L'Auberge Côté Jardin

De 20h à 23h :

Bal Populaire avec Addikt DJ

De 23h à 23h30 :

Spectacle Pyrotechnique

PORT SAINT-MAUR

MAI

Vendredi 16

19h30

APÉRO/LECTURE

"LES MOTS QUI CHANTENT"

Médiathèque

L'association LIRENLOIRE accueille

des lecteurs de Beaufort en Anjou

Dimanche 18 mai

15h

**CONCERT DE PRINTEMPS PAR
L'ENSEMBLE LA FERTÉ**

Église Saint Jean-Baptiste

Proposé par les Amis des Orgues



Samedi 24

15h

SPECTACLE DE THÉÂTRE

Espace de La Vallée

Les MÉNI'ACTEURS

Samedi 24

CHALLENGE 3X3

Cercle de Boule de fort

Le Buridard

Samedi 24

PÉTANQUE

Société de Boule de fort

Le Verdelay

Dimanche 25

10h-19h

MANIFESTATION

« LES MYSTÈRES DE LOIRE »

Port Saint Maur

Organisation communale

JUN

Dimanche 1^{er} juin
7h-18h

VIDE-GRENIERS
Centre bourg
Association ADAM

Vendredi 20 juin
10h

SÉANCE BÉBÉS LECTEURS
THÈME LA MER
Médiathèque
Association Lirenloire

Samedi 21-Dimanche 22 juin
TIERS-LIEU ÉPHÉMÈRE (ATELIERS, DANSES, MUSIQUE, JEUX...)

Rue des Vendellières
Au Jardin de ma cousine

Dimanche 29 juin
10h à 16h

ANIMATION FAMILIALE
AUTOUR DU TENNIS
SUIVIE D'UN BARBECUE
Halle de sports
Tennis Club Ménitréen

JUILLET

Samedi 5
10h à 12h
RÉUNION PUBLIQUE
La Comcom & Vous
Place Léon Faye

Samedi 12
À la tombée de la nuit
CINÉMA EN PLEIN AIR
Port Saint Maur
Le plein de super
avec La boîte carrée.

Dimanche 27
18h
THÉÂTRE « QUATRE FOIS RIEN »
PAR LA CIE JOE SATURE & SES JOYEUX OSSELETS
Au Port Saint Maur
Dans le cadre du festival
Les Impatientes
Organisé par l'Entente-Vallée

AOÛT

APÉRO-CONCERT,
SALON D'ART ET ATELIER PÊCHE.
Retrouvez les informations dans les encadrés de cet agenda.

SEPTEMBRE

Dimanche 7
7h-18h
VIDE-GRENIERS
Centre bourg
Association Foyer rural

Dimanche 14
16h30
SPECTACLE
« FEU LA MÈRE DE MADAME »
(FEYDEAU)
Port Saint Maur
Dans le cadre de la Tournée des vendanges NTP
(Nouveau Théâtre Populaire)

Samedi 13
10h - 12h
MARCHÉ DES ASSOCIATIONS
ET ACCUEIL DES NOUVEAUX
HABITANTS

Vendredi 26
Dès 19h
CONCOURS DE PALETS
Halle de sports
Tennis Club Ménitréen

Samedi 27
19h30
SOIRÉE MOULES-FRITES
Salle du Foyer Rural
par l'association du Foyer rural

NOUVEAU
SITE INTERNET

Un nouveau site internet
pour la commune.
Simplification des démarches
et nouvelle ergonomie
responsive pour
s'adapter à tous les écrans
y compris sur téléphone
www.lamenitre.fr.



INFOS PRATIQUES

► **MAIRIE DE LA MÉNITRÉ**
B.P. 20 - 49250 La Ménitré
Mail : accueil@lamenitre.fr
02 41 45 63 63
www.lamenitre.fr
Du lundi au vendredi de 9h à 12h ;
Samedi : permanence, 10h à 12h
hors vacances scolaires.

► **MÉDIATHÈQUE DE LA MÉNITRÉ**
1^{er} étage de l'Espace culturel
10 place du Colonel Faye
Mail : lirenloire@laposte.net
02 41 45 25 54
Mercredi : 15h45 - 18h30
Vendredi : 16h - 18h30
Samedi : 9h45 - 12h30

► **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BAUGEOIS-VALLÉE**
15 avenue Legoulz de la Boulaie - Baugé
49150 Baugé-en-Anjou
www.baugeoisvallee.fr
Du lundi au vendredi
9h à 12h15 et 13h30 à 17h30

► **BUREAU DE POSTE DE LA MÉNITRÉ**
Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et le samedi de 11h15 à 13h15

► **GENDARMERIE**
5 route des Marillères
49250 Beaufort-en-Anjou
02 41 79 17 17
Du lundi au samedi :
8h-12h et 14h-18h
Le dimanche : 9h-12h et 15h-18h

► **URGENCES**
Police secours : **17**
Pompiers : **18**
Samu : **15**
Centre anti-poison :
02 41 48 21 21
CHU Angers : **02 41 35 36 37**
Pharmacie de garde :
3237 (www.3237.fr)
Enfance en danger : **119**
Violences Femmes Infos : **3919**



de 10h00
à 19h00

Dimanche 25 MAI 2025
Port Saint-Maur - La Ménitré

